

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin **AVANT 18H30 LE VENDREDI 12 DECEMBRE** (les inscriptions après cette date seront possibles en fonction des capacités d'accueil de la structure).

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est **IMPÉRATIF de compléter le dossier unique et de fournir les pièces demandées.**

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

ATTENTION:

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le : Signature:

LES SORTIES et MOMENTS FORTS

Les Lutins (nés en 2020-2021-2022)

- Tom Pouce fait son cinéma -

Mercredi 24 Décembre

Matin

Visionnage de 2 courts métrages autour de l'hiver: « Sabot sur glace » et « Le bonhomme de neige ».



Les Elfes (nés en 2018-2019) et Les Enchanteurs (nés en 2014-2015-2016-2017)

- Tom Pouce fait son cinéma -

Mercredi 24 Décembre

Après-Midi

Visionnage du film Santa et Cie



POUR TOUS

- Visite du Village des Lutins -

Lundi 22 et Mardi 23 Décembre

Départ: 14h30

Retour: Accueil des parents sur le lieu de la sortie à partir de 15h et jusqu'à 18h30.

Lieu: Parc des Jacobins ou Salle polyvalente (information communiquée le jour même selon la météo)

Au programme, plusieurs animations proposées par le foyer des jeunes et des intervenants

Horaires: 14h30—18h30



Attention:

**Fermeture exceptionnelle
le mercredi 24 décembre à 17h30**

LES VACANCES A TOM POUCE



DECEMBRE 2025

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

